



été 2013
VOLUME 15 | N° 3



Bureau du taxi
et du remorquage

«Un événement historique.»

— Réal Ménard, président du CA du BTM

**Rôle et mandat
du CA**

**Présentation
du nouveau CA**

**MV-1
projet pilote qui
fait du chemin**



Financement Taxi



FARÉS KHOUBBIEH
DIRECTEUR FINANCEMENT TAXI

Centre de services Saint-Paul
5599, rue Laurendeau
Montréal (Québec) H4E 3W2

Siège social
2645, rue Allard
Montréal (Québec) H4E 2L7
514 765.3577 poste 241

LE FINANCEMENT, C'EST FACILE

Achat de permis Taxi
Refinancement de permis
Conditions de prêt taxi exceptionnelles
Pas de frais cachés
Réponse en 48 heures
Ristourne intéressante

avec l'équipe professionnelle et courtoise
de la Caisse Allard-Saint-Paul, pionnière
dans le financement taxi depuis 30 ans.



Desjardins
Caisse Allard-Saint-Paul

Élections

Après un processus démocratique qui s'est déroulé sur trois mois, la démarche électorale a pris fin le 24 mai dernier avec le dépouillement des votes concernant les représentants de l'industrie du taxi. Il s'agissait d'élire les personnes qui parleront en votre nom au sein du conseil d'administration de la nouvelle paramunicipale: le Bureau du taxi de Montréal (BTM). Ont été élu: un représentant des titulaires de permis de chauffeurs, un représentant des titulaires de permis de propriétaires de taxi, un représentant des titulaires de permis de propriétaires de limousine et un représentant des intermédiaires en services de taxi. Un bref rappel de la démarche et le résultat du vote vous sont présentés en pages 4 et 5.

Grâce à votre participation à ce processus, vous disposez maintenant d'une meilleure représentativité au sein de l'administration. Ce qui répond à une demande de l'industrie du taxi, maintes fois répétée depuis plusieurs années.

Les onze (11) membres du conseil d'administration sont entrés en fonction le 3 juin dernier. Afin d'en apprendre davantage sur cette nouvelle structure, lire la page 14 qui dresse un portrait du rôle et du mandat qu'elle peut exercer. Des plus informatifs.

Votre nouveau conseil d'administration, ce sont des femmes et des hommes dotés

de solides formations, expérimentés, compétents, qui connaissent bien l'industrie du taxi et désirent la voir se développer. Nous vous invitons à en apprendre davantage sur les membres. Le profil de chacun vous est présenté de la page 15 à 20. N'hésitez pas à les consulter, ce sont vos représentants.

Le 5 juillet dernier se tenait la première rencontre du conseil d'administration sous la direction de M. Réal Ménard, premier président du BTM. De toute évidence, le groupe est déterminé à travailler en étroite collaboration pour donner un souffle nouveau à l'industrie du taxi. Souhaitons-leur la meilleure des chances.

La mise en place de la paramunicipale a nécessité un travail constant et parfois ardu de la part de toute l'équipe du BTR. Et ce depuis deux ans. Je tiens à remercier tous les employés pour leur extraordinaire collaboration. Un merci particulier à Maître Jacqueline Leduc et à madame Kim Thibault sans qui la réussite de ce projet n'aurait pas eu lieu.

Je vous invite à parcourir ce numéro de *Taxi Le Journal* truffé d'informations pertinentes sur la nouvelle paramunicipale. Bonne lecture. Longue vie au BTM!

Bel été!

Taxi Le Journal est disponible en version électronique sur le site Web du BTR au ville.montreal.qc.ca/taxi-remorquage.



Benoît Jugand, chef de division
Bureau du taxi et du remorquage
et directeur général par intérim
Bureau du taxi de Montréal

4

Nomination
des membres du CA

7

Grand Prix du Canada 2013

9

Transport illégal

10

Laissez-passer
Ambassadeur

12

Nouveau CA du BTM

14

Rôle et mandat du CA

22

MV-1



Rédaction

Béatrice Miszczak
Bureau du taxi et du remorquage
Ville de Montréal

Production graphique

Fusion Communications & Design

Impression

Presse Papiers

Taxi Le Journal est publié par le
Bureau du taxi et du remorquage
de la Ville de Montréal

4949, rue Molson
Montréal (Québec) H1Y 3H6

Tél.: 514 280-6600 | Fax: 514 280-6596

Taxi Le Journal est imprimé à 5000 exemplaires, 4 fois l'an,
et distribué gratuitement aux chauffeurs de taxi de l'île de
Montréal.

ISSN 1480-6193



Nomination des membres du CA

Le conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal (BTM) est composé de onze (11) membres.

La Ville de Montréal a nommé sept (7) des onze (11) membres du conseil d'administration.

- Trois (3) ont été choisis parmi les membres d'un conseil de la Ville
- Trois (3) représentent la clientèle de l'industrie du taxi
 - Clientèle à mobilité réduite (Kéroul)
 - Clientèle corporative (STM)
 - Clientèle régulière (Cool Taxi)
- Une (1) représentante de la clientèle touristique de l'île de Montréal (Tourisme Montréal)

Les quatre (4) membres représentant les détenteurs des différentes catégories de permis de taxis ont été élus par leurs pairs.

- Un (1) représentant des chauffeurs
- Un (1) représentant des propriétaires de permis de taxi
- Un (1) représentant des propriétaires de permis de limousine
- Un (1) représentant de permis d'intermédiaires en services de taxi

Le processus électoral s'est déroulé du 22 février au 24 mai selon les étapes suivantes.

Événements	Date
Avis d'élection — envoi postal	22 février
Date de référence pour posséder la qualité de candidat et d'électeur	14 mars
Dernier jour pour produire: • une résolution nommant un représentant de la corporation • une procuration désignant le cotitulaire qui sera inscrit sur la liste électorale	14 mars
Dépôt de la liste électorale au greffier par le BTR	3 avril
Premier jour pour produire une déclaration de candidature	8 avril
Dernier jour pour produire une déclaration de candidature	20 avril
Avis public du scrutin	3 mai
Envoi du matériel nécessaire pour voter	3 mai
Clôture du scrutin	23 mai
Dépouillement et recensement des votes	24 mai
Proclamation d'élection	24 mai
Entrée en fonction des élus	3 juin

La clé de la réussite
pour être chauffeur de taxi :

ÉCOLE DU TAXI

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
POUR L'INDUSTRIE DU TAXI DU QUÉBEC INC.

ecoledutaxi.ca

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine
Anjou (Québec) H1M 2T2 | Téléphone : 514 274-7373
Télécopieur : 514 274-2013 | Sans frais : 1 866 803-7373

Depuis le 15 juillet l'École est
déménagée avec

FIN TAXI

L'élection a eu lieu sous la responsabilité du greffier de la Ville de Montréal. Il a agi comme président d'élection et établi la procédure de mise en candidature et de vote. Le mode de votation s'est fait par la poste et le vote était secret. Pour exercer son droit de vote, une personne devait détenir un permis valide sur l'île de Montréal, selon la catégorie visée, et être inscrite sur la liste électorale d'une catégorie. Dix-neuf (19) personnes ont soumis leur candidature selon les catégories ci-dessous.

Les candidats

Poste de représentant des titulaires de permis de chauffeurs	
Michel Bédard	77 votes
Amar Chikh	92 votes
Blaise Aquime Derisca	15 votes
Edgard El-Kalaani	292 votes
Joseph Foglietta	32 votes
Monode Gracia	23 votes
Arieh Perecovicz	13 votes
Julcius (Jules) Séide	781 votes

Taux de participation: **12,95 %**

Poste de représentant des titulaires de permis de propriétaires de taxi	
Brahim Abbas	23 votes
Michel Aboujahoudé	82 votes
Joanest Jean-Marie	23 votes
Wilson Jean Paul	398 votes
Mihab Osman	99 votes
Max-Louis Rosalbert	136 votes
Farla Salmanovitch (représentant 294505557 Québec inc.)	106 votes

Taux de participation: **22,33 %**

Poste de représentant des titulaires de permis de propriétaires de limousine	
Tony Di Tullio (représentant 9146-6136 Québec inc.)	—

Élu par acclamation

Poste de représentant des intermédiaires en services de taxi	
Youssef Lebbar (représentant la Coopérative de taxis de Montréal)	2 votes
Dominique Roy (représentant l'Association Taxi Diamond de Montréal ltée)	0 votes
Benoit Vallée (représentant 107910 Québec inc. Boisjoly & Villaray Taxi)	12 votes

Taux de participation: **70,00 %**

Résultats des élections

Ont été déclarés élus: Julcius Séide, Wilson Jean Paul, Tony Di Tullio (par acclamation) et Benoit Vallée.

Les représentants sont entrés en fonction le 3 juin dernier pour un mandat de deux ans.

Félicitations aux élus et le BTM vous souhaite tout le succès espéré pour la réalisation de vos tâches et l'atteinte de vos objectifs. Merci de votre participation.



SPINELLI TOYOTA LACHINE VOUS OFFRE LE PROGRAMME EXCLUSIF POUR LES TAXIS



- Applicable sur tous les modèles Toyota
- Rabais supplémentaire pour les taxis au département de service Toyota Lachine
- Approbation de crédit rapide
- Contactez-nous pour la liste complète des avantages



**PRIUS V
2013**

**CAMRY
2013**

MAINTENANT DISPONIBLE
EN VERSION HYBRIDE



Contact :
Paul Noory, gérant des ventes
Courriel : paul.noory@spinelli.com

561, boul. Saint-Joseph
514 634-7171
spinellitoyota.com

 **TOYOTA**
SPINELLI
Lachine

Grand Prix du Canada 2013



Cette année, il y a eu un achalandage record au Grand Prix du Canada tenu à Montréal. Le jour de la course, 150 000 personnes étaient réunies sur le circuit Gilles-Villeneuve! Et quelle était la meilleure façon de se rendre sur le site et le quitter pour les fanatiques de F1? Le taxi!

Malgré la foule record, la gestion de la circulation des taxis à l'arrivée et au départ des clients ne s'est jamais si bien déroulée. Tout ça grâce à une superbe organisation et une belle collaboration entre partenaires. Je tiens à féliciter chaleureusement l'agent Stéphane Hadsipantelis du poste de quartier 21 ainsi que Sylvain Boissonneault du parc Jean-Drapeau qui ont vu à cette organisation. Il y a quelques années, ils avaient rencontré les inspecteurs du BTR afin de planifier l'événement. L'utilisation des stationnements pour les taxis a été revue, ce qui a facilité grandement la circulation et a permis une répartition équitable des clients. Aucun incident fâcheux. Plusieurs chauffeurs qui travaillent au Grand Prix depuis des années m'ont fait parvenir des commentaires positifs.

Pendant ces trois jours de frénésie, les inspecteurs ont travaillé très fort pour vous! Ils ont fait du bon boulot en interceptant un transporteur illégal. Eh oui! Un conducteur de limousine sans permis s'est présenté sur le site! Le véhicule est reparti sur une dépanneuse! Les inspecteurs ont également épinglé un chauffeur de taxi qui n'avait pas de permis de conduire et qui a eu le culot de se faire passer pour un autre! Résultat: plusieurs billets d'infraction ont été émis.

Bravo à toute l'organisation, y compris les cadets policiers qui nous ont donné un super coup de main. Bravo également aux chauffeurs qui se sont présentés sur les lieux, vous avez bien respecté les consignes et c'était la formule gagnante! À l'année prochaine!

Chelène Coulanges
Chef de section



Tirage ADM 2013

Pour la cinquième année consécutive, le BTR assure la gestion du tirage des permis *Taxi d'aéroport* pour le compte d'ADM (Aéroport de Montréal). Effectué par la firme *Raymond Chabot Grant Thornton*, le tirage de 310 permis a eu lieu le 27 juin dernier à 10 heures dans la salle d'examen du BTR, en présence des représentants d'ADM et de plusieurs propriétaires de permis.

Au total, 2 398 titulaires de permis ont soumis leur candidature. Chelène Coulanges, chef de section au BTR, a rappelé que les gagnants des tirages 2011 et 2012 ne pouvaient participer au tirage 2013.

Et les gagnants sont...

La répartition des gagnants s'établit comme suit:

Agglomérations	Participants	Gagnants Permis d'aéroport
A-05	153	41
A-11	2145	217
A-12	100	52

Les résultats sont affichés sur les sites Web de l'ADM et du BTR, ainsi qu'au bureau du BTR. Félicitations à tous les gagnants.



**SYSTÈMES
DE PUISSANCE**



1-888-717-7131

WWW.WAJAXPOWER.COM

TAXI

**Wajax Systèmes de puissance
et Webasto réchauffent votre
véhicule sans uti-
liser la marche au
ralenti du moteur**



Certification

Dédié au programme des taxis écologiques TaxiEco, niveau Argent d'Energium, l'appareil de chauffage auxiliaire TaxiEco vous permet de diminuer vos dépenses d'opération, d'améliorer l'environnement et surtout vos revenus.

Webasto TaxiEco, la solution par excellence

En plus de permettre une économie d'argent, le chauffe-cabine Webasto TaxiEco contribue à diminuer la pollution tout en respectant la réglementation en vigueur.



Avantages de Webasto

- ▶ Économie de carburant
- ▶ Réduction des gas à effet de serre
- ▶ Réduction de la marche au ralenti
- ▶ Plus grand confort intérieur
- ▶ Rendement amélioré du moteur

Webasto
Feel the Drive

**Pour plus d'informations sur les
produits Webasto:
Pierre Courval 1-866-775-1265**



Transport illégal

Les inspecteurs dans le feu de l'action

Limousine immatriculée
avec une plaque personnelle



Plaque «A»



Plaque de l'Ontario



Plaque «A»



Plaque «A»



Plaque «X»



Plaque «F»

En mai dernier, les inspecteurs ont planifié une opération pour contrer un individu qui faisait paraître des annonces pour offrir ses services « moins chers que le taxi », pour le transport des escortes, danseuses et le public en général. Opération couronnée de succès. Des constats furent émis, le véhicule saisi. Un autre de moins sur la route!

Juin a été chaud, mais les inspecteurs du BTR ont donné des sueurs froides aux transporteurs illégaux. L'équipe de la section contrôle et réglementation n'a pas ménagé les efforts pour contrecarrer leurs activités, afin d'assurer la sécurité des jeunes lors des bals de finissants. Dix (10) véhicules saisis!

Les inspecteurs ont fait un travail remarquable et surtout, pas facile. Retirer la limousine aux jeunes qui l'avaient réservée, ce n'est pas évident. Rassurez-vous, nous ne les laissons pas en plan nous leurs avons remis des coupons *Cool Taxi* afin qu'ils reviennent à la maison en sécurité. Ce fut très apprécié.

Il a été malheureux de constater que plusieurs illégaux provenaient de l'industrie du taxi. En effet, au moins deux individus pris sur le fait conduisaient un véhicule autre que celui devant être rattaché à leur permis. Ils utilisaient des limousines allongées immatriculées avec une plaque F, souvent retenues pour les mariages, alors que les propriétaires possèdent des TS. Nous avons entendu toutes les excuses possibles, mais le plus souvent, la vraie raison, c'est qu'ils ont pris trop de contrats pour le nombre de véhicules légaux qu'ils possèdent.

Également, il y a eu des saisies de véhicules de type limousine, mais immatriculés avec des plaques A. En décembre dernier, la Commission transport du Québec rendait une décision intéressante concernant ce type de véhicule. Selon elle, le véhicule utilisé ne correspond pas aux critères d'un autobus ni d'un minibus et elle en évoque les raisons. Vous pouvez consulter la décision sur le site www.ctq.ca dans *Décisions rendues*. Le numéro de la décision : 2012QCCTQ 0523.

Toutefois, nous avons appris que la compagnie visée en appelle de la décision au Tribunal administratif du Québec. À suivre.

Plusieurs membres de l'industrie nous ont adressé d'excellents commentaires sur nos efforts pour contrer le transport illégal, sans compter que plusieurs nous ont fourni des informations des plus pertinentes. Merci à tous. Nous avons également reçu des félicitations de la part de directions d'écoles et de parents qui voyaient la limousine quitter l'endroit sur une dépanneuse. Malgré le dénouement désagréable, ils étaient heureux de savoir que les inspecteurs étaient sur place pour veiller à la sécurité des jeunes et nous encourageaient à continuer! C'est bien notre intention!

Merci à tous ceux qui ont fait partie du succès de ces opérations, surtout les inspecteurs, mais aussi les policiers qui nous ont donné un excellent soutien, ainsi que les remorqueurs. Félicitations à tous! Repos bien mérité! Bon été!

Chelène Coulanges
Chef de section



Faire sa part



Éric Hevey
est inspecteur au BTR

Dans le cadre du *Cyclo-Défi contre le cancer*, Éric Hevey, inspecteur au BTR, a parcouru pendant deux jours les routes du Québec, entre Montréal et Québec. Il s'était engagé à récolter 2 500 dollars pour la cause. Touché par la perte soudaine d'un membre de sa famille l'automne dernier, Éric a décidé de poser une action concrète pour honorer la mémoire du disparu. Sa façon à lui de donner au suivant...

Bravo Éric, l'équipe est fière de toi.



Laissez-passer Ambassadeur

Dans le cadre de la journée *Portes Ouvertes*, un laissez-passer a été envoyé à tous les détenteurs de permis de chauffeur Ambassadeur. Cet événement est organisé par *Tourisme Montréal* afin de permettre à tout le personnel de l'industrie touristique, dont font partie les chauffeurs, de visiter gratuitement les principaux sites touristiques de Montréal. Et ainsi de pouvoir parler de ses attraits touristiques aux touristes. Le chauffeur de taxi est souvent le premier contact du touriste, bien l'informer c'est lui rendre l'expérience agréable, donc un gage de retour.

Une nouvelle association a vu le jour

Le R.I.T.M., une association qui regroupe des intermédiaires en services de taxi, a été créé début 2013. Quatre compagnies y ont déjà adhéré : Taxi Diamond, Taxi Coop de Montréal, Taxi Coop de l'Est de Montréal et Taxi Van Médic. À elles seules, ces compagnies représentent près de 50 % de tous les propriétaires de taxi de Montréal qui travaillent sous les différentes bannières des quatorze (14) compagnies.

Le mandat de l'association : représenter les intermédiaires en services de taxi de l'île de Montréal.

Le R.I.T.M. s'est donné comme mission de travailler conjointement avec l'ensemble des intervenants de l'industrie, de même qu'avec les organismes municipaux et provinciaux, afin d'améliorer les conditions de travail de tous ceux qui œuvrent dans ce domaine, tout en déployant les efforts nécessaires pour améliorer la qualité des services offerts à la population.

Pour plus d'information, contactez M. Serge LeBlanc de Taxi Van Médic.



Regroupement des
intermédiaires de
taxis de Montréal

NOTRE MISSION...

Soutenir nos membres et promouvoir l'industrie du taxi

info@montrealritm.com

ASSURANCE TAXI



*Appelez chez Burrowes
pour obtenir une soumission =
une économie de temps et d'argent!*

C'est simple et rapide !

En moins de 10 minutes,
on vous propose une soumission d'assurance
qui répond spécifiquement à vos besoins.

Un service de réclamations des plus efficaces !

Rapidité de paiement après un sinistre.
Vous avez le choix du garage pour la réparation.
Tout cela dans le but de remettre votre taxi
le plus vite possible sur la route !

Burrowes, les PROS du transport adapté !

Nous sommes particulièrement fiers
de proposer les **meilleures primes**
sur le marché.



BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

Contactez-nous dès maintenant

514-522-2661 • 1-888-522-2661

Parce que chez **Burrowes**
nous avons compris que votre véhicule
était votre outil de travail,
nous vous offrons les avantages
et les protections que vous recherchez !



1^{re} rangée
M^{me} Denise Vaillancourt,
M. André Leclerc, M. Réal
Ménard, M. Christian Dubois

2^e rangée
M. Wilson Jean Paul,
M. Tony Di Tullio, M. Julcius
Séide, M. Benoit Vallée

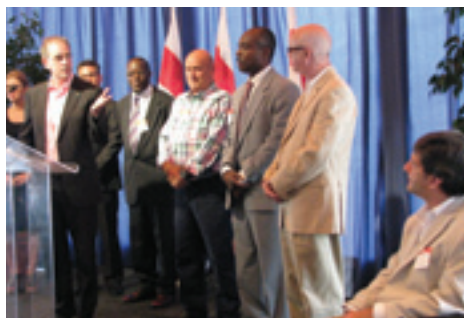
Absents sur la photo
M^{me} Érika Duchesne,
M^{me} Lucy Mungiovi,
M^{me} Claudia Di Iorio

Nouveau conseil d'administration

Le 5 juillet dernier, M. Réal Ménard, responsable du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal, a présenté les membres du conseil d'administration du nouveau Bureau du taxi de Montréal (BTM). Il a ouvert la conférence de presse en ces termes : « D'emblée, je tiens à féliciter les membres du conseil d'administration, qui sont issus de l'industrie du taxi ainsi que du comité exécutif de la Ville et de différents organismes, pour leur implication et leur dévouement. L'industrie du taxi joue un rôle clé dans l'offre de transport dans la métropole. De nombreux défis attendent le Bureau du taxi de Montréal, dont le principal mandat sera de développer et d'encadrer les activités de cette industrie et d'améliorer la qualité des services offerts à l'ensemble des clientèles. »



quelques moments de cette journée historique en images



dossier

Rôle et mandat du CA



Bureau du taxi de Montréal

Rôle et mandat du conseil d'administration

Rappel des faits

Le Bureau du taxi de Montréal (BTM) est une société paramunicipale de la Ville de Montréal destinée à encadrer et à développer l'industrie du taxi à Montréal. Les lettres patentes qui ont créé le BTM ont été émises le 28 novembre 2012 et publiées dans la *Gazette officielle du Québec* le 22 décembre dernier. Le BTM est tenu de respecter diverses obligations légales, fiscales et administratives. Le BTM est assujéti à divers articles de la *Charte de la Ville Montréal (Annexe C)*. Il est régi par les lettres patentes qui constituent le document de base. Le BTM est aussi soumis aux obligations et restrictions que stipule le *Code civil* à l'égard des personnes morales. Il en possède aussi les droits et les privilèges. Ses administrateurs ont aussi des droits, des devoirs et des responsabilités.

Pouvoir et mandat

Les lettres patentes confèrent au BTM le pouvoir de développer l'industrie du transport par taxi et par limousine à Montréal, d'encadrer et d'améliorer ce service, la sécurité des chauffeurs et des usagers, ainsi que les compétences des chauffeurs. Il n'a pas le pouvoir de réglementer l'industrie du taxi. Le *Règlement sur le transport par taxi* demeure le règlement de la Ville qui est la seule instance compétente en la matière. Le BTM pourra donc se voir confier l'application du règlement, mais non son adoption ni sa modification.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est formé de onze (11) membres (*voir page 4*). Le président du conseil d'administration du BTM est nommé par la Ville. Le conseil doit tenir des assemblées qui doivent avoir lieu minimalement à tous les trois mois. La façon de procéder est fixée par le règlement général régissant les affaires du BTM. Le président du conseil dirige les assemblées. Seuls les membres possèdent un droit de vote et les décisions sont prises à la majorité des voix. Les décisions prises à la majorité des voix deviennent les décisions du conseil d'administration en entier.

Le CA est le corps décisionnel de l'organisme, il lui appartient de :

- définir les orientations du BTM ;
- élaborer le plan d'action triennal sur recommandation du directeur général ;
- élaborer et approuver les règlements, politiques et procédures du BTM ;
- adopter le budget et approuver les opérations financières ;
- représenter le BTM ;
- soutenir le directeur général dans l'accomplissement de ses tâches ;
- élaborer les aspects du développement de l'industrie du taxi.

Obligations des membres du conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration doivent respecter les obligations qui leur sont dévolues par la loi, les lettres patentes ainsi que par les règlements généraux du BTM. Un administrateur doit assister aux assemblées, agir avec honnêteté et loyauté et éviter de se placer dans une situation de conflit d'intérêts.

Le conseil d'administration doit, aux dates fixées par le comité exécutif de la Ville de Montréal, adopter annuellement un budget et un plan d'affaires triennal, et les soumettre à ce comité en vue de leur approbation par le conseil d'agglomération.

L'adoption du budget annuel et la nomination du directeur général nécessitent l'approbation du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal.

Directeur général du BTM

Le directeur général est nommé par la Ville de Montréal sur la recommandation du conseil d'administration.

conseil d'administration membre nommé par la Ville de Montréal



Réal Ménard

Membre du comité exécutif
Responsable du transport
Président du conseil d'administration

Responsable du dossier transport au sein de l'exécutif de la Ville de Montréal depuis novembre 2012, Réal Ménard a été élu maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve en novembre 2009. Originaire du quartier, M. Ménard y a fréquenté les écoles primaires et secondaires. Détenteur d'une maîtrise en sciences politiques de l'Université de Montréal, il a également obtenu une licence en éthique municipale de l'Université St-Paul et une licence en droit de l'Université d'Ottawa. Bardé de diplômes, M. Ménard devient attaché politique de Louise Harel de 1988 à 1993. Puis il se lance en politique fédérale et est élu député pour le Bloc québécois dans circonscription d'Hochelaga en 1993. Il y restera seize ans, jusqu'à son saut en politique municipale en 2009. Porte-parole en matière de travail, de logement social, de santé et pour les questions touchant la justice et le procureur général, il a défendu des dossiers importants pour la région

de Montréal. M. Ménard est le premier parlementaire à avoir déposé un projet de loi antigang à la Chambre des communes en 1995.

M. Ménard s'intéresse particulièrement au développement durable et se dit préoccupé de la situation qui prévaut dans l'industrie du taxi. Le nouveau conseil d'administration est l'occasion de partir sur de nouvelles bases, les membres sont déterminés à trouver ensemble des solutions. Conscient des besoins qui préoccupent les membres de l'industrie, il sait que beaucoup d'éléments sont à améliorer, qu'il s'agisse de transport illégal, de véhicules en libre-service ou de conditions de travail des chauffeurs, entre autres. Ensemble, les membres du conseil d'administration vont définir les priorités. À titre de président, il voit son rôle comme celui d'un animateur qui, une fois les décisions prises, va les défendre auprès des instances supérieures. Être le porte-parole de l'industrie est pour Réal Ménard une fonction très importante.

conseil d'administration membre nommé par la Ville de Montréal



Christian G. Dubois

Membre du comité exécutif
Responsable de la sécurité publique

En 2005, M. Christian G. Dubois a été élu conseiller de ville, district du Bois-de-Liesse de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro, puis réélu en 2009. Très engagé socialement, il siège au conseil d'administration du Centre Bienvenue, du Centre local de développement de l'Ouest-de-l'Île (CLD), du Carrefour Jeunesse-Emploi de l'Ouest-de-l'Île (CJEOI) et œuvre bénévolement au sein de nombreux organismes caritatifs.

M. Dubois est membre du comité exécutif de la CRÉ de Montréal et président du Comité interrégional pour le transport des marchandises (CITM). Il préside également le Comité de signalisation et de sécurité publique de

l'arrondissement et, à ce titre, a piloté le projet d'installation de dos d'âne en zones de circulation dangereuses.

Nommé récemment au sein du comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Dubois s'est vu confier un dossier important : la sécurité publique et les services aux citoyens. Il préside la Commission de la sécurité publique et est membre du Bureau du taxi de Montréal. Malgré ses nombreuses responsabilités, il siège également sur le conseil de l'agglomération de la Ville de Montréal et priorise les destinées de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro.

conseil d'administration membre nommé par la Ville de Montréal



Érika Duchesne
Conseillère de Ville

Conseillère de Ville, district Vieux-Rosemont depuis novembre 2012, M^{me} Duchesne est très engagée dans sa communauté en tant que présidente du conseil d'administration d'un Centre de la petite enfance et comme responsable des opérations au Service d'aide aux sinistrés de la Croix-Rouge à Montréal. Ses études en traduction et en linguistique ont été suivies par un diplôme en santé, environnement et gestion des catastrophes afin de nourrir son intérêt pour les enjeux de la Ville. Membre de *Projet Montréal* depuis 2009, elle y milite au sein de l'association locale de Rosemont — La-Petite-Patrie. Elle occupe également un rôle de soutien au sein de comité exécutif de la Ville de Montréal concernant les dossiers des sports et loisirs et des communautés d'origine diverses. Érika Duchesne s'intéresse particulièrement au logement, au transport actif et collectif, ainsi qu'à l'accès à la culture.

Son implication au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal est motivée par des enjeux qui l'ont poussée en politique : le transport. Elle trouve désolant l'augmentation du nombre de voitures à Montréal chaque année, pour tous les problèmes que cela engendre : pollution, congestion, frustration. Elle se dit convaincue que la seule façon d'effectuer un transfert modal est de proposer une offre bonifiée et diversifiée d'alternatives à l'automobile. L'augmentation du transport collectif et actif est nécessaire, mais n'est pas suffisante. Elle voit le taxi comme un élément essentiel du cocktail transport qui peut mener les gens à changer leurs habitudes. Un automobiliste prend rarement le taxi. Une personne qui n'a pas de voiture aura souvent à en prendre pour de multiples raisons. « Il faut présenter les alternatives à l'automobile non pas comme des concurrents sur un même marché, mais comme des éléments d'une offre de transport riche qui répond à tous les besoins de l'utilisateur. »

conseil d'administration membre nommé par la Ville de Montréal



Denise Vaillancourt
Société de transport de Montréal
Représentante de la clientèle corporative

Titulaire d'une maîtrise en psychologie industrielle et organisationnelle de l'Université de Montréal, M^{me} Vaillancourt a parfait sa formation en gestion dans plusieurs établissements reconnus. Sa solide formation, jumelée à l'expérience acquise depuis trente (30) ans à la *Société de transport de Montréal*, font d'elle une gestionnaire chevronnée et polyvalente. Elle a successivement occupé des postes de gestion dans la plupart des secteurs d'activités de l'entreprise.

Depuis sept ans, M^{me} Vaillancourt occupe le poste de directrice exécutive de la planification, du marketing et des communications. Parmi ses récentes réalisations, rappelons qu'elle a notamment assuré l'instauration des partenariats culturels, sportifs et autres, lesquels permettent de promouvoir l'utilisation du transport collectif, l'élaboration du plan de développement des réseaux et la supervision de la conception et le déploiement du nouveau positionnement de la

Société, Le mouvement est en marche.

« C'est avec fierté que je représenterai la STM sur le conseil d'administration du BTM », affirme-t-elle. Depuis plusieurs années, la STM collabore étroitement avec l'industrie du taxi, puisque cette dernière assure près de 90 % des déplacements pour le transport adapté, tout en assurant des dessertes pour le réseau régulier dans des secteurs en développement ou encore ceux où l'achalandage est moins important.

« L'industrie du taxi est un partenaire de choix dans notre cocktail transport. En effet, pour atteindre nos objectifs environnementaux, il faut contrer l'utilisation de la voiture solo. L'utilisation d'une combinaison du transport collectif (métro, bus et train) des transports actifs (vélo, marche) et du taxi est la solution gagnante. Je suis convaincue qu'ensemble, il est possible de mettre en valeur l'industrie du taxi et d'accroître le rôle qu'elle joue dans la mobilité durable à Montréal. »



André Leclerc

Kéroul

Représentant de la clientèle à mobilité réduite

Doté d'une énergie et d'une détermination peu commune, André Leclerc, président fondateur de *Kéroul*, s'active depuis plus de trente (30) ans à rendre le monde accessible aux personnes à mobilité restreinte. Sa motivation: mettre à portée des personnes à capacités physiques restreintes culture et tourisme. Depuis la fondation de l'organisme en 1979, l'argument d'André Leclerc est que les personnes à capacité restreinte constituent un marché important au Québec, soit 15 % de la population active. Les retombées économiques en matière de tourisme reliées à cette clientèle sont estimées à 263 millions au Québec seulement. Cependant, ces retombées dépendent d'une offre de service adaptée aux besoins.

M. Leclerc croit en la promotion auprès des hôteliers, restaurateurs, musées, etc. Les associations de services et les propriétaires de permis doivent être conscients de l'importance du marketing. Le taxi accessible, un créneau qui a de l'avenir donc. M. Leclerc est aussi très impliqué auprès de l'organisation mondiale du

tourisme pour déterminer les critères d'accessibilité au plan international. Il travaille également à la tenue d'un congrès international multisectoriel qui se tiendra à Montréal en 2014 sous le thème *Pour parler d'accessibilité* où il sera question de transport, bien sûr, mais aussi de tout ce qui touche l'offre touristique et les infrastructures. Environ une trentaine de secteurs et plusieurs pays sont impliqués dans cette démarche.

Selon André Leclerc, il est important de développer l'accessibilité par le taxi entre autres, parce que c'est participer au développement touristique, dont fait partie le taxi, avec des retombées économiques non négligeables. Pour le président de *Kéroul*, cela passe par des campagnes de sensibilisation, il lui faut être de toutes les tribunes et siéger à plusieurs comités, de là son intérêt comme représentant des clientèles. Selon lui, l'industrie du taxi doit comprendre que l'excellence du service à la clientèle est le gage d'une relation d'affaires durable. Donc payante.



Claudia Di Iorio

Cool Taxi

Représentante de la clientèle régulière

Une expérience marquante. En 2010, alors âgée de 16 ans, Claudia et deux de ses amies sont accompagnées à domicile par un jeune homme. Celui-ci s'engage dans une course à haute vitesse dans une zone résidentielle et perd le contrôle du véhicule. Un tragique accident s'en suit. Les passagères subissent de nombreuses blessures graves, l'une d'elles étant toujours hospitalisée.

Suite à ces événements, les pères des jeunes filles font une campagne de sensibilisation dans les médias pour promouvoir un projet de coupons prépayés échangeables uniquement pour des courses de taxi. Baptisés *Cool Taxi*, ces coupons sont destinés à prévenir les accidents de ce genre, permettant aux gens en état d'ébriété de rentrer sains et saufs à la maison.

Claudia Di Iorio a aussi décidé de s'impliquer socialement. Dans cet esprit, elle a participé au tournage du film *Dérapages* de Paul Arcand qui dénonce la conduite dangereuse. Elle effectue également des présentations dans les écoles secondaires afin de sensibiliser les jeunes au danger de conduire sous l'effet de l'alcool et de la drogue, ainsi que de la conduite téméraire. Elle désire poursuivre son implication auprès des jeunes, d'où son intérêt de siéger au conseil d'administration du Bureau du taxi de Montréal comme représentante de la clientèle.

En septembre prochain, M^{me} Di Iorio entreprend des études universitaires en affaires publiques, formation qu'elle considère comme importante pour s'impliquer socialement et politiquement.

conseil d'administration membre nommé par la Ville de Montréal



Lucy Mungiovi

Tourisme Montréal

Représentante de la clientèle touristique

Lucy Mungiovi, CMP (*Certified Meeting Planner*), occupe le poste de directrice des services aux congrès de *Tourisme Montréal* depuis 2007. À son acquis, une expérience de vingt-cinq (25) ans dans l'hôtellerie, notamment à l'ancien Wyndham (Hyatt Regency actuel) et au Ritz Carlton. En plus de son mandat initial, M^{me} Mungiovi a été chargée de déployer une stratégie d'accueil au sein de l'industrie touristique élargie de la Ville et d'harmoniser les outils et les actions déjà existants. Ceci dans le but de procurer une expérience touristique mémorable à tous les visiteurs afin qu'ils la communiquent à leurs familles et amis. La formation Taxis Ambassadeurs s'inscrit dans cette stratégie de grande envergure et y tient une place de choix.

Ce large réseau d'accueil comprend les bureaux d'information touristique du centre-ville (Infotouriste) et du Vieux-Montréal, les guides et cartes touristiques officiels, le site Web de *Tourisme Montréal*, les employés de l'industrie touristique (Palais des congrès,

hôtels, restaurants, fournisseurs dans différents domaines, etc.) et les points de contact informels (chauffeurs de taxi, douaniers, personnel d'aéroport, signalisation touristique, sociétés de transport, personnel de sécurité, personnel affecté au nettoyage, population locale, etc.).

L'accueil et l'information touristique touchent le visiteur à toutes les étapes de son voyage: avant, pendant et après le séjour. Il y a peu de temps, ces étapes se déroulaient de façon linéaire, mais l'arrivée des nouvelles technologies a bouleversé ce processus et dorénavant, elles s'entremêlent. Une qualité d'accueil améliorée a des répercussions promotionnelles rapides, principalement en raison des médias sociaux et des téléphones intelligents, sur le nombre de visiteurs et la durée de leur séjour. Cela occasionne donc des retombées économiques additionnelles pour la Ville. Ce sur quoi Lucy Mungiovi va mettre tous ses efforts.

conseil d'administration membre élu par l'industrie du taxi



Julcius Séide

Représentant des titulaires de permis de chauffeurs

M. Séide est né en Haïti et il vit au Canada avec sa famille depuis trente-sept (37) ans. Il a fréquenté le Cégep Ahuntsic, puis l'école de commerce international de l'Université de Montréal. Membre cofondateur de l'*Association haïtienne des travailleurs de taxi (AHTT)* en 1982, M. Séide est chauffeur de taxi depuis de nombreuses années. Très impliqué dans sa communauté, il anime également une chronique hebdomadaire à la radio, *Info Taxi*, portant sur l'industrie.

M. Séide est fier de représenter tous les chauffeurs, quelle que soit leur origine, parce que malgré les conditions difficiles du métier, celui-ci lui tient à cœur. Représentant de tous les chauffeurs donc, il veut contribuer à

l'amélioration de leurs conditions de travail. Il voit son engagement comme une suite logique de ses années d'implication et de militantisme dans l'industrie du taxi. Connaissant en profondeur les problèmes de celle-ci, il veut participer à son développement. C'est un métier rude qui demande discipline et constance selon lui, mais grâce auquel il a pu élever convenablement sa famille et vivre honorablement. Il veut donc aider ses pairs en collaborant à la recherche de solutions gagnantes pour tous les intervenants. M. Séide est convaincu qu'en travaillant ensemble, des solutions vont émerger pour favoriser le changement. Et relever le défi du changement l'intéresse au plus haut point.

conseil d'administration

membre élu par l'industrie du taxi

dossier
Rôle et mandat du CA



Wilson Jean Paul

Représentant des titulaires de permis de propriétaire de taxi

Né en Haïti, M. Jean Paul vit au Québec depuis 1991. Il suit présentement des cours en administration à l'UQAM. Il détient une carte de compétence en mécanique automobile et un certificat de gestion des services municipaux de cette même université. Impliqué dans sa communauté, M. Jean Paul a été secrétaire de l'*Association haïtienne des travailleurs du taxi (AHTT)* pendant deux ans, et président de 2002 à 2006. Depuis 1994, M. Jean Paul sillonne la ville avec son taxi. Il connaît bien les problèmes que vit l'industrie et veut contribuer à son développement. Les grands dossiers qui le concernent: revendiquer le respect de la loi sur le transport par taxi à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau quant à l'âge des véhicules, développer l'utilisation du taxi collectif, lutter contre la concurrence déloyale.

Dans un contexte économique difficile et dans un monde municipal relativement tourmenté, comment assurer le revenu des chauffeurs et des propriétaires de taxi? Comment valoriser le travail d'un chauffeur de taxi? Voilà les deux principales questions sur lesquelles il veut travailler au sein du conseil d'administration pour trouver des éléments de réponse capables d'améliorer les conditions sociales et économiques de ces artisans.

M. Jean Paul tient à remercier tous ceux et celles qui lui ont confié la tâche de pouvoir représenter les propriétaires de permis de taxi de l'île de Montréal. Il veut les assurer qu'il va mettre tous les efforts nécessaires pour honorer ses engagements.

conseil d'administration

membre élu par l'industrie du taxi



Benoit Vallée

Représentant des intermédiaires en services de taxi

M. Benoit Vallée est propriétaire des compagnies de taxi Boisjoly Villeray Taxi et Rosemont Adapté & Accessible. Présent dans l'industrie depuis de nombreuses années, M. Vallée a acquis une vaste expérience, ayant participé à plusieurs tables de concertation, dont le BTR, le CPCDIT et la STM pour le transport adapté entre autres. Bien au fait des

problèmes de l'industrie, M. Vallée est à même de représenter les intermédiaires en services de taxi et de faire bénéficier l'ensemble de l'industrie de sa longue expérience, plus de quarante (40) ans de métier. Énergique et passionné, il veut participer au renouveau et à l'amélioration de l'industrie du taxi.

**général
taximètre inc**

1258, Laurier Est
Montréal • Québec • H2J 1H1

Tél. : (514) 523-2681
Fax. : (514) 523-0113

**Vente et réparation
de taximètres**

**Installation de taximètres
et radios**

Fabrication de lanternons

**Général Taximètre Inc. est
mandataire de la CTQ**

NOUVEAU

**Taximètre Pulsar, Silent 610
Lumitronic N-G**

Installation de support pour vélo

Lanternon aimanté

**Installation
d'attache-
remorque**



conseil d'administration membre élu par l'industrie du taxi



Tony Di Tullio

Représentant des titulaires de permis de propriétaires de limousine

M. Di Tullio est copropriétaire de l'entreprise *Limousine Eccentric* depuis vingt-deux (22) ans. Il est détenteur d'un diplôme de technologue en ingénierie mécanique, en administration et en gestion de projet. Impliqué dans son milieu, M. Di Tullio est membre de plusieurs chambres de commerce et d'organismes de gestion de la grande région de Montréal. M. Di Tullio exerce une carrière professionnelle depuis vingt-sept (27) ans dans le domaine de l'aéronautique à titre de directeur et de support aux opérations.

Impliqué dans plusieurs levées de fonds, M. Di Tullio veut participer, en apportant son expertise, au développement de l'industrie du taxi à laquelle il croit profondément. Il est convaincu que l'on peut faire des affaires de manière transparente et avec dignité. Avec les efforts concertés de tous les partenaires, la situation de l'industrie devrait prendre un nouveau visage. Il veut clarifier la réglementation pour permettre le développement économique du secteur de la limousine. Travailler au développement de la compétitivité et prendre un virage affaires, voilà le défi que M. Di Tullio veut relever.



+ ASSURANCE TAXI PLUS

GAMME COMPLÈTE
D'ASSURANCE DISPONIBLE



**Votre police d'assurance auto est enrichie
de protections adaptées à vos besoins, telles que :**

- Compensation pour la perte d'utilisation de votre véhicule jusqu'à 50 \$ par jour*
- Exemption de la franchise en cas de délit de fuite
- Exemption de la franchise en cas de perte totale
- Protection de 60 000 \$ pour les dommages occasionnés aux véhicules loués ou empruntés
- Protection de 5 000 \$ pour les dommages aux biens qui vous sont confiés grâce à Taxi Cargo
- Assurance responsabilité civile des entreprises des propriétaires et/ou chauffeurs de taxi de 1 000 000 \$
- Service 24/7 pour réclamations

**OBTENEZ UNE
SOUSSION
1 866 822.TAXI**

EN TAXI AVEC VOUS DEPUIS 1955

*Maximum de 750 \$ par sinistre. Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent à toutes nos offres. Ces offres peuvent être modifiées sans préavis. ^{MD}belairdirect. et ^{MD}Petit Chevalier & Dessin sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'assurance Belair inc. Toute autre marque de commerce est la propriété de son propriétaire respectif et est utilisée sous licence ou sous-licence. ©2013 La Compagnie d'assurance Belair inc. Tous droits réservés.

belairdirect.



Véhicules en libre-service

En mai dernier, la direction des transports de la Ville de Montréal tenait une rencontre informative concernant les véhicules en libre-service. La présentation a été faite par M. Luc Couillard de la Direction des transports; il était accompagné de MM. Daniel Malo et Étienne Faucher de la firme *Convercity* qui effectue la consultation. Étaient présents des membres de l'industrie, entre autres:

- BTM: Benoit Jugand et Kim Thibault;
- RITM: Serge Leblanc, Laval Bilodeau, Dominic Roy et Denis Laramée;
- CPCDIT: Dory Saliba, André Martel, Benoit Vallée;
- ALQ: Éric Brunelle;
- ainsi que MM. Max Rosalbert et Edgar El-Kadhani.

Cette rencontre avait pour but de présenter un projet pilote visant l'installation d'autos en libre-service et pour lesquelles l'entreprise demande à la Ville des stationnements gratuits. Le projet pilote est en test actuellement sur le Plateau Mont-Royal. Une consultation publique s'est tenue à cet effet le 11 juin dernier. Certains propriétaires de taxis ont manifesté leur opposition au fait de donner accès à des stationnements gratuits parce que, selon eux, cela représente une compétition directe. La direction du CPCDIT juge quant à elle que le projet est prématuré. L'industrie a dans ses cartons, selon son président M. Dory Saliba, des projets qui visent à répondre aux nouveaux besoins de la clientèle. Des projets de taxis partage et de taxis collectifs. Selon lui, le Bureau du taxi de Montréal doit faire partie de la démarche.

PROGRAMME TAXI PRIVILÈGE

L'assurance Taxi haut de gamme qui s'adapte parfaitement à vos besoins et à vos attentes

- ✓ Les propriétaires de taxi et leur famille
- ✓ Les chauffeurs de taxi
- ✓ Les dirigeants et employés des entreprises de taxi

PROTECTION GLOBALE



Taxi



Activité professionnelle



Habitation



Auto personnelle



VR



Animal de compagnie

- En quelques minutes seulement, recevez votre soumission sur mesure.
- Ligne téléphonique dédiée au programme Taxi privilège
- Le financement de prime, c'est notre spécialité. Demandez des renseignements!

**SERVICE D'INDEMNISATION À L'INTERNE!
5 JOURS GARANTIS**

NOUVEAUTÉ! FRANCHISE DÉCROISSANTE



CONTACTEZ-NOUS
1 800 567 5046

f : 514 766 7270
taxi@elco.ca
ELCO.CA



MV-1

Un projet pilote qui fait du chemin...

Le 3 mai dernier se terminait le projet pilote concernant le MV-1, le seul taxi d'origine universellement accessible. Les caractéristiques avantageuses de ce véhicule, tant pour les usagers que pour les propriétaires, risquent de bouleverser l'industrie du taxi et du transport adapté.

Dédié autant à la clientèle régulière qu'à celle ayant des limitations dans les secteurs public ou privé, le véhicule MV-1 répond efficacement aux attentes des personnes à mobilité réduite, ainsi qu'aux personnes lourdement handicapées se déplaçant en fauteuil roulant de grande dimension. De plus, il répond aux besoins de l'ensemble des usagers, qu'il s'agisse d'utilisations privées ou commerciales, et il représente une option supplémentaire dans l'offre de transport pour satisfaire les besoins de la clientèle.

À cet effet, le projet pilote réalisé conjointement avec le Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi, le ministère des Transports du Québec, l'Association du transport urbain du Québec et le BTR s'est déroulé du 25 février au 3 mai dernier.

Au cours de ces dix semaines, plus de 2 200 clients ont été transportés et les six taxis MV-1 ont parcouru plus de 100 000 kilomètres. La période de l'année choisie pour effectuer le projet a aussi permis de l'évaluer le véhicule dans différentes conditions climatiques (neige, tempête, pluie et vent fort) où les températures ont varié de -14 °C à 14 °C.

Le projet a permis de réaliser des évaluations techniques du véhicule ainsi que de recueillir les commentaires des chauffeurs et des usagers. Les résultats de ces évaluations feront l'objet d'un rapport conjoint MV-1/partenaires qui sera déposé dans les semaines à venir.



GINGRAS TAXIMÈTRE-CELLUBEL COMMUNICATIONS INC.

5844 des Écores, #100, Montréal (Québec) H2G 2J1
☎ 514-272-3924 / fax 514-277-2656 / sans frais 1-877-272-3924

Taximètre NG de Garmin
électronique
Garantie de deux ans
pièces et main d'œuvre



Radio Kenwood
TK-7102
TK-7160
TK-8102
TK-8160



Garantie deux ans pièces et
un an sur main d'œuvre

Dome A-11 et dome VISA
disponibles
Mandataire de la CTQ
(validation)

Contrat de service disponible
sur la majorité des modèles
de radio

Nous réparons et installons
toutes marques de compteurs
et de radios. Venez nous
rencontrer!

NOUS SOMMES 8 A VOTRE SERVICE!



MV-1

Qu'en pensent les chauffeurs?

Les chauffeurs ont été sélectionnés pour la grande qualité de leurs services. Deux d'entre eux, particulièrement enthousiastes, nous livrent leurs impressions: Krimeed Mokrane et Abdelghami Abdeddain, dans l'industrie du taxi depuis dix-huit (18) et vingt-six (26) ans respectivement. Conduisant des véhicules modifiés à plancher bas depuis plusieurs années, ils ne tarissent pas d'éloges pour le nouveau venu. «C'est le jour et la nuit», commente Krimeed. Plus confortable, mieux construit et plus solide que les fourgonnettes utilisées actuellement, le MV-1 se présente comme un véhicule luxueux, robuste, d'une durée de vie plus longue, donc plus économique pour le propriétaire. Muni d'une meilleure suspension, le véhicule parcourt confortablement les 200 à 300 km par jour requis par le métier, un plus si l'on considère l'état du réseau routier à Montréal. «Un grand avantage pour le dos du chauffeur», renchérit Abdelghami. Celui-ci explique que la structure du véhicule est fabriquée avec un châssis de petit camion et dotée d'une mécanique solide. Avec une suspension indépendante aux quatre roues et un système de compression qui compense en situation de surpoids, le MV-1 est plus sécuritaire et plus agréable à conduire. Avec une excellente tenue de route dans la neige.

Et les usagers?

Ils sont ravis. «La stabilité du véhicule fait que les usagers sont moins secoués», précise Krimeed. L'accès est plus facile pour les fauteuils roulants. Bien placée, la rampe se manœuvre aisément.» D'abord surpris par l'aspect du véhicule, les clients ayant fait l'expérience d'un déplacement en redemandent. Assis plus haut que dans une fourgonnette standard, les passagers disposent d'une meilleure visibilité, ce qui agrmente le voyage. Des vitres teintées protègent du soleil tout en assurant l'intimité des occupants, forme de respect très apprécié des personnes à mobilité restreinte. «La Cadillac du transport adapté!», s'exclame Abdelghami.

Le véhicule a suscité beaucoup de curiosité aussi de la part des passants et même de la force constabulaire. Arrêté à un feu rouge, un chauffeur s'est fait demander par un policier qui fabriquait le véhicule avec un sifflement admiratif.

Krimeed et Abdelghami sont tellement enchantés du MV-1... que chacun a acheté le véhicule!

Validation, Installation, Réparation

- Taximètre-
- GPS-
- Lanternon-
- Publicité-
- Radio-
- Recouvrement de tapis en vinyle-

Mètterall
Taximètre

6145, boul. De Maisonneuve O.
Montréal (Québec) H4A 2A3

Tél.: (514) 419.5858

metterall@gmail.com

LES CROISIÈRES AU PORT DE MONTRÉAL

Croisières internationales – Horaire des navires en juillet, août et septembre

Date	Navire	Départ	Nombre de passagers	Itinéraire
27 juillet — 7 h	Holland America – Maasdam	17 h	1266	Boston / Montréal / Boston
10 août — 7 h	Holland America – Maasdam	17 h	1266	Boston / Montréal / Boston
17 et 18 août — 8 h	Transocean – Astor	20 h	500	Groenland / Montréal / Bremerhaven (Allemagne)
24 août — 7 h	Holland America – Maasdam	17 h	1266	Boston / Montréal / Boston
7 septembre — 7 h	Holland America – Maasdam	17 h	1266	Boston / Montréal / Boston
16 au 21 septembre — 8 h	Blount Small Ship Adventure – Grande Caribe	17 h	100	New York / Montréal / New York
20 au 26 septembre — 8 h	Blount Small Ship Adventure – Grande Mariner	6 h	1266	New York / Montréal / New York
21 septembre — 7 h	Holland America – Maasdam	17 h	1266	Boston / Montréal / Boston
24 septembre — 8 h	Yacht of Seabourn – Seabourn Sojourn	17 h	450	Londres (R.-U.) / Montréal / Boston
24 septembre — 8 h	Oceania Cruises – Regatta	18 h	650	New York / Montréal / New York
25 et 26 septembre — 8 h	Crystal Cruises – Crystal Symphony	18 h	960	Boston / Montréal / Boston
28 septembre — 8 h	Silversea – Silver Whisper	18 h	388	Southampton (R.-U.) / Montréal / New York



Financement Taxi



NE LAISSEZ PAS FUIR LA CLIENTÈLE!

Un service de qualité courtois et personnalisé pour les gens de l'industrie du Taxi

- Financement et refinancement de permis de taxi et équipements
- Assurances vie, invalidité ainsi que protections personnalisées
- Offre du programme Solution Libre-Affaires de Visa Desjardins
- Offre promotionnelle sur hypothèque résidentielle et multi-logements
- Stratégies d'épargne adaptées à vos besoins : REER, REE, CELI et autres...
- Réponse rapide en 48 heures



Youssef Lachhab, BAA
Directeur de comptes
Plus de 10 ans d'expérience chez Desjardins
Poste 228

(514) 935-1123
Prenez un rendez-vous!

Marie-Michèle Poulin
Adjointe service taxi
Poste 130



Desjardins

Caisse du Quartier de Saint-Henri
4545, rue Notre-Dame Ouest
Montréal (Québec)
H4C 1S3



Principaux chantiers île de Montréal juillet, août et septembre 2013

Île de Montréal

Échangeur Turcotte

(autoroutes 15, 20 et 720) – MONTRÉAL

Poursuite des travaux d'entretien et de réparation de l'échangeur Turcotte

- Fermetures complètes de bretelles de nuit ou de fin de semaine
- Fermeture complète, de jour et de nuit, de la bretelle menant de l'autoroute 15 (Décarie) en direction sud à l'autoroute 20 en direction ouest – Jusqu'à la fin août
- Fermeture complète, de jour et de nuit, de la bretelle menant de l'autoroute 20 en direction est à l'autoroute 15 en direction sud – Jusqu'à la fin septembre
- Entraves partielles ou complètes de nuit d'accès aux autoroutes et sur le réseau municipal

Travaux en continu

Échangeur Décarie (autoroutes 15 et 40) – MONTRÉAL

Réaménagement de la partie nord de l'échangeur Décarie

- Fermeture complète du boulevard Décarie en direction sud à la hauteur de la rue Saint-Louis depuis la fin février 2013 pour environ six mois
- Fermeture de l'accès au boulevard Décarie en direction nord en provenance de l'autoroute 15 depuis février 2013 pour environ 1 an
- Fermetures occasionnelles de nuit de l'autoroute 40 et de ses voies de desserte
- Fermetures partielles ou complètes de rues municipales avec voie de déviation ou détour
- Entraves partielles de l'autoroute 40 en direction ouest
- Fermetures d'entrées et de sorties d'autoroute

Travaux en continu

Échangeur Dorval (autoroutes 20 et 520) – DORVAL

Réaménagement de l'échangeur Dorval

- Fermetures occasionnelles de nuit des autoroutes 20 ou 520
- Entraves occasionnelles sur le réseau municipal avec chemins de détour ou de déviation
- Fermeture partielle (une voie fermée sur trois) de l'autoroute 20 en direction ouest entre la 55^e Avenue et la sortie n° 56 – Aéroport P.-E.-Trudeau / Autoroute 520 EST / Av. Dorval – Jusqu'à la mi-juillet
- Fermeture complète de la 520 en direction est entre la sortie pour l'avenue Michel-Jasmin et l'entrée suivante (détour par l'avenue Michel-Jasmin) – Jusqu'en août (accès à l'aéroport maintenu)
- Fermeture partielle (1 voie fermée sur 2) et déviation de l'autoroute 520 en direction ouest – Jusqu'en août

Travaux en continu

Autoroute 15 – Pont Médéric-Martin/boulevard Cartier MONTRÉAL/LAVAL

Reconstruction du pont d'étagement du boulevard Cartier au-dessus de l'autoroute 15 à Laval et réfection du pont Médéric-Martin

- Fermetures partielles de nuit de l'autoroute 15 (des Laurentides)
- Mise hors service de la voie réservée aux taxis, aux véhicules de deux occupants et plus et aux autobus de l'autoroute 15 (des Laurentides) en direction nord entre le boulevard de la Côte-Vertu à Montréal et l'autoroute 440 à Laval – Jusqu'à la fin des travaux
- Fermeture d'une voie de circulation de l'autoroute 15 (des Laurentides) en direction nord (en période de pointe du matin : 4 voies ouvertes vers Montréal et 3 voies vers le nord. En période de pointe du soir : 3 voies ouvertes vers Montréal et 4 vers le nord) – À venir au début de l'été 2013

Travaux jusqu'en décembre

Autoroute 720 – MONTRÉAL

Réfection des structures de l'autoroute 720

- Fermetures occasionnelles de nuit de la bretelle menant de l'autoroute 15 (Décarie) en direction sud à l'autoroute 720 en direction est ainsi que d'entrées et de sorties de l'autoroute
- Fermeture d'une voie de l'autoroute 720 en direction ouest dans le tunnel Ville-Marie – Date à venir
- Fermetures complètes de nuit ou de fin de semaine de rues municipales sous l'autoroute 720
- Fermetures partielles de rues municipales sous l'autoroute 720

Travaux jusqu'en février 2014

Échangeur autoroutes 13, 20 et 32^e Avenue

Réfection des structures de l'autoroute

- Fermeture de la bretelle menant de l'autoroute 20 en direction est à l'autoroute 13 en direction nord – Jusqu'à la fin septembre
- Fermeture partielle (1 voie fermée sur 2 par direction) de la 32^e Avenue sous l'autoroute 20 – Jusqu'à la fin septembre
- Fermeture partielle (1 voie fermée sur 2) de l'accès à la 32^e Avenue à partir de la sortie n° 60 – A-13 NORD/Laval/32^e Avenue de l'autoroute 20 en direction ouest – Jusqu'à la fin septembre
- Fermetures partielles de longue durée de l'autoroute
- Fermetures complètes de fin de semaine ou de longue durée de bretelles de l'échangeur

Travaux jusqu'en novembre

Source: Ministère des Transports du Québec

Quelques congrès été 2013

International Committee on Composite Materials

Du 28 juillet au 2 août 2013

1200 délégués

Palais des congrès de Montréal — Hyatt Regency Montréal — Hilton Montréal Bonaventure — Holiday Inn Montréal Midtown — Delta Centre-Ville — Holiday Inn Select Montréal Centre-Ville — Hôtel Travelodge Montréal Centre — Accor Novotel Montréal Centre — InterContinental Montréal — Hôtel Maritime Plaza — Le Nouvel Hôtel & Spa

American Statistical Association

Du 3 au 8 août 2013

5000 délégués

Palais des congrès de Montréal — Montréal Marriott Château Champlain — Hyatt Regency Montréal — Hilton Montréal Bonaventure — Delta Centre-Ville — Holiday Inn Select Montréal Centre-Ville — Hôtel Travelodge Montréal Centre — InterContinental Montréal — Fairmont Le Reine Elizabeth — Le Centre Sheraton

World Mining Congress & International Association for Automation and Robotic in Construction

Du 11 au 15 août 2013

3000 délégués

Palais des congrès de Montréal — Hyatt Regency Montréal — Delta Centre-Ville — InterContinental Montréal — Le Westin Montréal

Institute of Public Administration of Canada

Du 18 au 21 août 2013

500 délégués

Le Centre Sheraton

International Society of Pharmacoepidemiology

Du 25 au 27 août 2013

1000 délégués

Palais des congrès de Montréal — Hyatt Regency Montréal — InterContinental Montréal

Canadian Parking Association

Du 6 au 12 septembre 2013

300 délégués

Hilton Montréal Bonaventure

Canadian Association of Radiation Oncology

Du 18 au 21 septembre 2013

750 délégués

Hilton Montréal Bonaventure

COVÉA

Du 18 au 22 septembre 2013

600 délégués

Delta Centre-Ville — InterContinental Montréal — Fairmont Le Reine Elizabeth — Hôtel Dauphin Montréal Centre-ville — Embassy Suites par Hilton Montréal

The Fertilizer Institute

Du 19 au 28 septembre 2013

750 délégués

Le Centre Sheraton

Society of Automotive Engineers International (SAE International)

Du 22 au 27 septembre 2013

4000 délégués

Palais des congrès de Montréal — Hyatt Regency Montréal — Holiday Inn Montréal-Midtown — Holiday Inn Select Montréal Centre-Ville — Le Westin Montréal-Embassy Suites par Hilton Montréal

American Academy on Communication in Healthcare

Du 29 septembre au 4 octobre 2013

400 délégués

Hyatt Regency Montréal

Canadian Geotechnical Society

Du 29 septembre au 3 octobre 2013

700 délégués

Hilton Montréal Bonaventure

Quelques événements d'ici au 30 septembre 2013

Requin: prédateur ou proie ?

Centre des sciences de Montréal

2, rue de la Commune Ouest

Jusqu'au 15 septembre

De Philadelphie à Monaco:

Grace Kelly – Au-delà de l'icône

Musée McCord, 690, rue Sherbrooke Ouest

Jusqu'au 6 octobre

Les routes du thé

Musée Pointe-à-Callière, 350, Place Royale

Jusqu'au 29 septembre

Piknic Électronik

Parc Jean-Drapeau, le dimanche

Jusqu'au 22 septembre

Dale Chihuly, un maître du verre contemporain

Musée des beaux-arts de Montréal

1380, rue Sherbrooke Ouest

Jusqu'au 20 octobre

L'International des Feux Loto-Québec, 29^e édition

La Ronde - Île Sainte-Hélène - Parc Jean-Drapeau

Samedi soir jusqu'au 3 août

Zoofest, Festival alternatif multidisciplinaire

Quartier des spectacles

Jusqu'au 28 juillet

50 lampadaires transfigurés

Enveloppés de textile et de laines (Yarn Bombing)

Plateau Mont-Royal, rue St-Denis entre Roy et Gifford

Jusqu'au 29 septembre

Osheaga, Festival de musique et arts, 8^e édition

Divers endroits à Montréal

Du 2 au 4 août

Coupe Rogers, Tournoi de tennis professionnel

Stade Uniprix, Parc Jarry, 285, rue de Faillon Ouest

Du 2 au 11 août

Artefacts sous enquête

Musée Marguerite-Bourgeoys, 400, rue St-Paul Est

Du 3 au 25 août

Championnats du monde de natation paralympique

Parc Jean-Drapeau

Du 12 au 18 août

L'Odyssée des monarques

Insectarium de Montréal, 4581, rue Sherbrooke Est

Du 17 août au 2 septembre

Festival des Films du Monde (FFM), 37^e édition

Divers endroits à Montréal

Du 22 août au 2 septembre

World Press Photo

Marché Bonsecours, 350, rue St-Paul Est

Du 4 au 29 septembre

Comiccon de Montréal, Salon de bandes dessinées

Palais des congrès de Montréal,

1001, place Jean-Paul-Riopelle

Du 13 au 15 septembre



Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM)
située au 1380, rue Sherbrooke Ouest, fondé en 1860.



Chantal Beauclair

Votre conseillère
Service aux entreprises

Nathalie Mathieu

Votre directrice de comptes
Service aux entreprises

Abdelhakim Bounif

Votre directeur de comptes
Service aux entreprises

M'hamed Kacer

Votre directeur de comptes
Service aux entreprises

VOUS CONNAISSEZ LE TAXI.
NOUS, ON CONNAÎT
LES FINANCES.

Une offre simple, rapide et efficace.

- Achat de permis
- Refinancement de permis
- Achat de véhicule
- Assurance-vie et invalidité
- Régimes d'épargne

Réponses rapides et ristournes intéressantes !

Le financement, c'est facile.

**Prenez un rendez-vous avec nous
dès maintenant au 514 382-6096**

Siège social

7915, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2R 1X2

desjardins.com



Desjardins
Caisse Cité-du-Nord
de Montréal

Coopérer pour créer l'avenir

Pour tous vos besoins :
une seule destination!

FIN TAXI

QUI NOUS SOMMES

Créée en 2003, FinTaxi est une entreprise spécialisée dans le financement pour l'industrie du taxi au Québec.

SERVICES OFFERTS :

- Financement
- Formation
- Information

fintaxi.ca

200-6850, boulevard Louis-H. Lafontaine, Anjou (Québec) H1M 2T2
Téléphone : 514 353-2757 | Sans frais : 1 866 227-2091
info@fintaxi.ca

Suivez-nous :  facebook.com/FinTaxi

